



Compte courant cloture par la banque toujours ouvert

Par **Enheol**, le **12/09/2013** à **16:09**

Bonjour,

Suite a 5 échéances auto impayées et un découvert (autorisé) de 1000€ en 2008, ma banque clôture mon compte courant par courrier et m ouvre un nouveau compte géré par le service contentieux.

Nous avons alors décidé que 300€ seraient prélevés tous les mois pour remboursement du découvert et de l emprunt en cours. Ce qui a été fait sans problème jusqu à remboursement intégral en janvier 2013 (découvert, capital emprunté, intérêts et intérêts de retard).

Les premières échéances ont servies à rembourser le découvert, soit donc 3 mois après la mise en place de l accord (courant 2008)

En janvier dernier, je demande les justificatifs concernant les calculs de mes intérêts de retard et je constate que mon compte courant initial, normalement clos et avec découvert remboursé et toujours ouvert avec un solde de -12,86€ depuis 2008.

Je n ai bien sûr reçu aucun document à ce sujet toutes ces années.

Ma question est la suivante: ma banque m a t elle maintenue en état de contentieux? Le règlement de mes retards ayant été remboursés rapidement
Est ce normal de retrouver ce compte à découvert aujourd'hui?

Aucune réponse à ce jour de la banque, service qualité et médiateur

Merci pour votre temps

Cordialement